



**Déclaration liminaire FSU
FSSSCT de la Corrèze
06 juin 2024**

Monsieur le Directeur Académique,

Cette dernière réunion de la F3SCT-D de cette année scolaire est l'occasion de dresser un bilan du travail qui a été accompli par l'instance l'occasion de faire le point sur nos attentes

A la suite des nouvelles nominations à la DSDEN, nous avons tout d'abord constaté un changement d'approche de cette instance. Cependant, nous ne pouvons nous résoudre à ce que le retard pris depuis longtemps dans les visites puisse laisser penser que ce programme est au point mort et nous souhaitons que cette réunion de la FS soit l'occasion de fixer fermement un calendrier, en particulier pour la visite du collègue Jean Lurçat.

La visite de Jean Lurçat prévue le 11 avril a été reportée pour cause de déplacement de la FS académique et d'une visite du conseiller de prévention départemental prévue à la SEGPA ce jour-là. Une date de visite devait être programmée en mai. Elle ne l'a pas été. Pour mémoire, cette visite avait été initialement votée le 17 novembre 2022. Depuis ce vote du CHSCT-D, plusieurs collègues de l'établissement ont traduit, par des fiches SST nombreuses, leur souffrance au travail, leur sentiment d'insécurité dans un établissement qui non seulement connaît un climat scolaire fortement dégradé associé à des problèmes bâtimentaires importants. Suite à un énième report et, de leur propre aveu, les collègues se sentent abandonnés.

La visite inversée des PIAL peine quant à elle à se mettre en place. Après un GT concernant l'élaboration des questionnaires qui a eu lieu lors du premier semestre 2023, un second, qui devait avoir lieu à la rentrée de septembre 2023 afin d'élaborer les questionnaires AED et AESH en cas de fusion de ces deux corps, n'a pas pu se tenir. Dans l'intervalle l'administration devait se mettre en lien avec la DSDEN23 qui mène ce travail depuis plus d'un an et dispose des outils informatiques adéquats. Nous sommes en juin, la visite inversée ne débutera pas cette année.- Si le groupe de travail du 2 mai 2024 a permis d'avancer sur le calendrier et les modalités de cette visite, nous ne saurions dorénavant souffrir aucun report tant la situation de nos collègues AESH doit être améliorée. En effet, trois ans après la mise en place des PIAL et de l'accompagnement mutualisé, nous avons maintenant suffisamment de recul pour constater que les conditions de travail des AESH et leur intégration dans les établissements se sont largement dégradées. A leur création, les PIAL

avaient été présentés comme un dispositif qui allait permettre aux AESH d'obtenir une augmentation de leur quotité horaire du fait de l'organisation sur plusieurs établissements ou en inter degré. Cela n'a pas été le cas. L'accompagnement des élèves devait se faire au plus près des besoins. Du fait de la mutualisation systématique et abusive de l'accompagnement, cela n'a pas été le cas. L'organisation en PIAL devait également faciliter les remplacements des collègues en arrêt maladie, cela n'a pas été le cas.

Cette visite revêt donc un caractère primordial à l'aube de la mise en place des PAS annoncée lors de l'acte II de l'école inclusive, dont tout nous laisse craindre qu'ils ne permettront pas d'améliorer les conditions de travail des AESH.

En ce qui concerne les fiches SST, certes, le traitement s'est amélioré mais nous ne pouvons ignorer les délais de traitement encore trop longs pour les collègues vivant des situations difficiles et dégradées. Le circuit de la fiche reste à améliorer. Saisir la F3SCT n'est pas quelque chose que les collègues font de gaieté de cœur (certains n'osent d'ailleurs pas le faire de peur de se voir refuser des postes spécifiques sur lesquels ils ont candidaté). Cela nécessite pour les collègues de se replonger parfois dans une situation douloureuse afin d'élaborer une chronologie précise des faits. Nous leur devons donc de ne pas attendre des mois avant de traiter leurs fiches.

Cette instance doit avoir pour objectif non seulement de réagir à des difficultés signalées mais également de prévenir des situations dégradées. A ce titre, nous souhaitons attirer l'attention sur les conséquences à venir de la dernière réforme dite "Choc des savoirs" sur les conditions de travail et sur le mal-être grandissant au sein de notre profession, les emplois du temps extrêmement contraints, ne laissant que peu de latitude aux chefs d'établissement pour les concevoir, un tri des élèves organisé dès l'école élémentaire, des enseignants en lettres et en mathématiques qui ne pourront plus être professeurs principaux. Comment après cela résoudre l'attractivité de notre profession ?

L'école du tri social ne peut qu'impacter douloureusement des personnels pris dans des conflits éthiques qui seront sources de risques psycho-sociaux importants.

Non contente d'attaquer les valeurs des enseignants, cette réforme entend par ailleurs imposer une Ecole qui va dresser les élèves. Le rapport du Conseil Supérieur des Programmes en janvier 2024 est, à ce titre, significatif en prévoyant un retour aux missions des surveillants généraux. Dans cette logique de caporalisation, ce projet veut également mettre au pas les personnels. A cet égard, la labellisation des manuels scolaires est exemplaire. Outre le fait que cette mesure appauvrit et uniformise les supports, elle remet en cause la liberté pédagogique. C'est une attaque sans précédent dans un régime se voulant démocratique !

En conclusion, vous le comprendrez au-travers de cette déclaration, nous vous savons gré de réinvestir ce terrain de la formation spécialisée laissé malheureusement de côté ces dernières années. Nous espérons ainsi pouvoir avancer sur des dossiers qui ont trop souvent pris du retard comme le programme de visites. Les besoins sont importants et la réforme à venir ne fera que les accroître. Nos collègues sont en attente de la prise en compte de leurs préoccupations voire hélas parfois de leur "souffrance" au travail. Nous sommes engagés ensemble, nous n'en doutons pas, à leur écoute pour améliorer de façon conséquente leur conditions de travail.